

AVIS DE CONVOCATION




Séance ordinaire du conseil d'établissement
Le mardi 28 avril 2020 à 19 h
TEAM
Projet d'ordre du jour

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

	Numéro du document	Rôle du CÉ LIP	Temps
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance		Art. 61	2 min
2. Nouvelles			5 min
3. Adoption de l'ordre du jour		Adopter	2 min
4. Adoption et suivi des procès-verbaux de la réunion du 18 février 2020		Adopter Art.69	10 min
5. Parole au public (pas de public :COVID-19)			2 min
6. Parole au représentant du comité de parents			2 min
7. Décision ou consultation			
7.1 Suivi photographe : lzzimage 9 et 10 septembre		Informé	5 min
7.2 Critères de répartitions des ressources 20-21		Consulter Art.275	10 min
7.3 Mesures regroupées		Adopter et signer Art.88	10 min
7.4 Besoin en amélioration physique		Consulter	5 min
7.5 Campagnes de financement, entreprises et dons - Dons collations immeubles St-Hugues : 300\$ de la Fabrique de St-Hugues - Dons volet sport et semaine de la persévérance à St-Hugues : 10\$/élève et le 10\$/élève en volet sport servira pour le salaire de l'enseignant. - Suivi à faire au niveau des campagnes de financement et des entreprises suite au COVID-19		Adopter Art.74	20 min
7.6 Modification aux sorties éducatives - Annulation de toutes les sorties et entrées à venir		Approuver Art.87	5 min
7.7 Horaire d'école et transport entre l'immeuble St-Hugues et l'immeuble St-Marcel		Approuver Art.83, 89.1, 96.13 et 96,15	10 min
7.8 Service de garde (guide, journées pédagogiques et tarifs)		Adopter Art. 76	10 min.
7.9 Plan triennal : Acte d'établissement		Consulter	10 min
7.10 Politique des entrées et des sorties éducatives		Adopter Art.95	5 min
7.11 Règles de sécurité et mesure de conduite (agenda-maison)		Approuver Art.76	2 min
7.12 Évaluation du plan de lutte		Informé	10 min

8. Informations			
8.1 Annulation de la session d'examen de mai-juin 2020		Informer	2 min
8.2 Suivi budget 2019-2020 et 2020-2021		Informer	2 min
8.3 Test d'eau (plomb)		Informer	2 min
8.4 Remboursement aux parents : réouverture des écoles		Informer	2 min
9. Autres points			
10. Dates de la prochaine assemblée : 8 juin 18h			
11. Levée de l'assemblée			

 Document relatif à ce point

Véronique Forcier, présidente
23 avril 2020

Termes	Définition
Adopter	Ce terme signifie le fait de prendre une décision à partir d'une proposition. Il inclut le pouvoir de modifier en tout ou en partie la proposition.
Approuver	Ce terme signifie le fait de donner ou non son accord à une proposition faite par le directeur d'école, et ce, sans modification. Ce pouvoir est plus restreint que le pouvoir d'adopter du fait qu'il concerne des propositions qui touchent des responsabilités attribuées au personnel de l'établissement. Il est également possible de rejeter, en bloc, ce qui est proposé.
Consulter	Ce terme signifie le fait de solliciter l'avis d'une personne en lui donnant l'occasion et un délai raisonnable pour exprimer son point de vue. L'information pertinente doit être fournie afin de permettre un avis éclairé. L'avis ne lie pas l'instance décisionnelle.
Proposer	Élaborer, préparer et soumettre une proposition pour fins d'adoption ou d'approbation.
Quorum	Le quorum au conseil d'établissement est la majorité de ses membres en poste dont la moitié des représentants des parents. (Lip, art.61)